

Dans une société où les loisirs se développent de plus en plus, le nombre de licenciés sportifs croît de plus en plus. Dans ce contexte il est important de s'intéresser au sport dans le cadre du sport loisir mais aussi dans le cadre du sport de haut niveau. Contrairement à ce que l'on peut penser généralement les deux ne sont pas opposés bien au contraire, le sport de loisir permet d'élargir la base de ceux qui potentiellement pourront être compétiteurs, et les compétiteurs permettent de par l'image qu'ils véhiculent d'amener de nouveaux adhérents pour les sports de loisirs.

Nous démocrates, dans un but de développement du sport proposons :

- La création d'infrastructures spécialisées telles que des cours d'eau aménagés à la pratique du kayak ou encore d'un anneau de patinage de vitesse. La France ne peut se permettre d'envoyer des sportifs sur des compétitions internationales, en leur demandant toujours plus, sans mettre en œuvre de quoi rendre leur entraînement sur le territoire français possible. Toute fois il pourra aussi être envisagé de réaliser ce genre d'équipements en partenariat avec d'autres pays de l'Union européenne.
- Le sportif qui prétend devenir compétiteur ne peut pas être abandonné par les institutions, il est primordial de permettre à ces jeunes qui s'investissent au niveau sportif, de pouvoir poursuivre des études dignes de ce nom en parallèle et aussi d'avoir un réel suivi médical, afin de garantir leur intégrité physique.
- Le sport de haut niveau c'est aussi le handisport. Ainsi, il pourrait être envisagé que les jeux paralympiques n'aient plus lieu après les jeux olympiques une fois que la flamme est éteinte et que le public et les médias sont repartis.
- Il est nécessaire de poursuivre la lutte contre le dopage, mais celle-ci ne doit pas rester cantonner au sport de haut niveau, il existe des pratiques telles que la musculation, le culturisme... où le dopage est chose admise et courante. La lutte contre cette dérive sociale doit être développée dans un souci de santé publique.
- Au niveau du sport amateur/ professionnel, une trop grande différence existe entre les sports. Ainsi certains sportifs bénéficient de salaires mirobolants qui leur permettent de s'investir pleinement dans leur entraînement, pendant que d'autres n'ont même pas le droit de faire cours à de plus jeunes afin de gagner un peu d'argent, sous peine d'être exclu du système compétitif. Une harmonisation des statuts serait donc souhaitable.
- Le sport français se base sur un système entièrement mixte, c'est-à-dire sur un système associatif et sur le secteur public. La gestion d'association demande de plus en plus de compétences, c'est pourquoi les formations pour les bénévoles associatifs doivent être encore plus développées et donner lieu à des validations d'acquis.

- Le soutien aux associations par le biais des subventions ou prêt de salles ou autre, doit continuer. Les collectivités territoriales n'ont pas la possibilité de gérer à elles seules le sport et les associations non plus.
- En ce qui concerne le sport scolaire, il est important que cet enseignement continu à être fait par des titulaires de CAPEPS ou d'agrégations STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Ces personnes ont reçu une formation générale pour l'initiation à différents sports, contrairement aux BEES (brevet d'état d'éducateur sportif) qui eux sont spécialisés dans une discipline et qui se destinent plutôt à l'encadrement d'une pratique régulière et à long terme. L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) permet quant à elle notamment dans les quartiers sensibles d'encadrer les jeunes le mercredi après midi ou pendant les vacances dans un but sportif mais aussi d'éducation par le sport, ce qui peut permettre de lutter contre la violence, en incitant les jeunes à réfléchir sur le problème de la rivalité.
- Dans une société où la durée de vie augmente, il est nécessaire de prévenir certains risques, notamment liés aux chutes ou à l'ostéoporose, le sport adapté peut être un très bon outil. Il peut aussi permettre de poursuivre la socialisation de personnes âgées qui risqueraient d'être en situation d'exclusion.
- Pour le sport en entreprise, il peut être un bon moyen de développement de la pratique et de l'esprit d'équipe en revanche il faut veiller à ce que les valeurs portées par le sport ne soient pas détournées à des fins d'exploitations du salarié dans une société consumériste dirigée par le profit.